



ENFANCE & JEUNESSE

Vie scolaire



(https://www.may-en-multien.fr/sites/may-en-multien.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/ecole-de-may-en-multien.jpg?tok=i-nyje2D)

Ecole de May-en-Multien

Vous trouverez sur cette page, la présentation de l'école, de son restaurant scolaire et de l'accueil péri-scolaire, ainsi que les modalités d'inscription.

L'école du Mail Fleuri

Présentation



Ecole de May-en-Multien

L'école du "Mail Fleuri", construite en 1952 est bien équipée, agréable et spacieuse. Elle compte aujourd'hui environ 103 enfants répartis sur 4 classes de la maternelle à la classe de CM2.

Suite à la constante augmentation des effectifs, la municipalité a décidé d'effectuer en 2012 des extensions importantes de l'école avec la création de nouveaux locaux :

- restauration scolaire,
- dortoir climatisé,
- salle de motricité.

Ces nouveaux espaces permettent aussi d'accueillir les enfants fréquentant :

- › les accueils périscolaires du matin et du soir,
- › les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) au mois de juillet gérés par le Centre Intercommunal d'Action Social du pays de l'Ourcq.

L'école primaire est dotée d'équipements informatiques de qualité avec notamment une école numérique mobile et deux tableaux blancs interactifs (TBI) destinés à l'enseignement et utilisés par les enseignants et les élèves.

L'équipe pédagogique comprend une directrice et trois professeurs des écoles. Un agent social faisant fonction d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) assiste la maîtresse auprès des tout-petits.

Inscription à l'école maternelle

L'inscription à l'école maternelle est possible dès la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de 3 ans.

L'inscription se fait tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école, en général au mois de mars.

Vous devrez fournir les documents suivants :

- › La copie de toutes les pages du livret de famille ou copie intégrale d'acte de naissance.
- › Un justificatif récent de domicile de moins de trois mois
- › La copie du carnet de vaccination de l'enfant.
- › Une attestation d'assurance responsabilité civile.

L'avis favorable du Maire vous est notifié. L'imprimé doit être remis à la Directrice de l'école qui finalisera l'inscription à l'école du Mail Fleuri.

Il convient au moment de l'inscription à l'école de solliciter les services de la Petite Enfance, la restauration scolaire et les accueils périscolaires. Les dossiers d'inscriptions vous seront alors remis.

➔ [Portail familles - Plateforme d'inscription en ligne](#) 

Transport scolaire

Un transport scolaire réservé est prévu pour les écoliers des hameaux.

Restauration scolaire



Cantine de May-en-Multien

Réservation et paiements en ligne.

Le service de restauration scolaire est réservé aux enfants scolarisés à May-en-Multien de l'école maternelle jusqu'en classe de CM2.

Le service, placé sous la responsabilité de la commune, est assuré par 4 personnes dans la salle de restauration scolaire. Il est ouvert de 11 h 30 à 13 H 30.

Les enfants présentant des allergies alimentaires peuvent être accueillis à la cantine. Les parents fournissent alors un panier repas selon le règlement établi par la commune. Pour cela, en début d'année, un « Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) » est mis en place entre les parents, le Directeur(trice) de l'école, le médecin scolaire et le maire.

Les repas sont fournis en livraison froide par un prestataire de service choisi par délibération du conseil municipal. Ces repas sont réchauffés sur place. Le prix du repas est voté annuellement par délibération du conseil municipal.

Modalités d'inscription

Une inscription préalable au service est obligatoire avant la rentrée scolaire (juillet - août).

Lieu d'inscription : en Mairie.

Dossier d'inscription : pour des raisons de sécurité et de responsabilité, la famille remplit obligatoirement un dossier d'inscription téléchargé ou retiré au secrétariat de la Mairie. L'enfant ne pourra pas être accueilli sans cette formalité.

La commande des repas de cantine se fait par le biais d'internet via le [« portail familles »](#) du logiciel 3douest. Cette application est accessible depuis tout ordinateur connecté à internet et ne nécessite aucune installation. Le logiciel a été conçu pour le plus grand nombre d'utilisateurs et ne demande pas de connaissances informatiques particulières pour s'en servir. Une fois l'inscription établie, l'administration donne les identifiants nécessaires à l'obtention d'un mot de passe pour accéder au portail « familles ».

Le logiciel permet :

- › la saisie et la visualisation des informations personnelles,
- › la commande des repas,
- › la visualisation des factures,
- › la visualisation et le dépôt de documents divers (menus certificats médicaux etc.),
- › le paiement en ligne : en carte bleue, par virement ou prélèvement de préférence. Il est possible de régler les factures cantine par chèque ou en espèces lors de la permanence cantine organisée vers le 10 du mois, à la mairie, par le régisseur du trésor public.

Afin de constituer le dossier d'inscription de l'enfant à la restauration scolaire, il convient de déposer au secrétariat de la mairie les documents ci-dessous remplis et signés. Les documents PDF peuvent être retirés au secrétariat de la mairie :

- › La fiche de renseignements (PDF),
- › La fiche sanitaire (PDF),
- › L'imprimé droit à l'image (PDF),
- › L'attestation de non allergie alimentaire (PDF),
- › La photocopie du carnet de santé (vaccins à jour),
- › L'attestation d'assurance responsabilité civile,
- › L'attestation de secours d'urgence (PDF).

Le règlement intérieur de la restauration scolaire peut être également consulté dans l'espace « documents » du [« portail familles »](#) .

Le service de la restauration scolaire sera activé uniquement après réception du dossier complet.

Votre enfant est concerné par un projet d'accueil individualisé, il convient de contacter Francine THIERY au 06.81.93.92.50 .

Commandes des repas

Les familles peuvent modifier les commandes de repas (annulation ou ajout) jusqu'au jeudi 12h pour la semaine suivante via le [« portail familles »](#) .

Paiement des repas

Les factures sont éditées en fin de mois et sont envoyées par mail aux familles. Le paiement est fait de préférence en ligne par carte bleue ou prélèvement automatique. Toutefois, une permanence cantine aura lieu chaque début mois pour les commandes du mois précédent (ex. Février pour les repas commandés en janvier) à la mairie. La date sera communiquée aux familles via le [« portail familles »](#) .

L'accueil périscolaire

Choisi par délibération du conseil municipal, le service d'accueil périscolaire est géré par l'association Léo Lagrange Picardie.

Les enfants sont encadrés par une Directrice et deux animateurs titulaires du BAFA. (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs).

Les enfants peuvent être accueillis sur le temps scolaire, les lundis, mardis, jeudis, vendredis le matin de 7h à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h.

Modalités d'inscription

Une inscription préalable au service est obligatoire. Le dossier peut être téléchargé, ou retiré auprès de la Direction de l'accueil périscolaire ou à la mairie.

Le dossier d'inscription comprend :

- > une fiche de renseignements,
- > Une fiche sanitaire,
- > une autorisation parentale,
- > une copie du carnet de vaccination,
- > une d'attestation d'assurance responsabilité civile,
- > une photocopie d'avis d'imposition ou de non imposition,
- > une attestation droit à l'image.

Comme pour la restauration scolaire, les réservations des temps d'accueil périscolaire se font via le « [portail familles](#) » [j](#) jusqu'au jeudi 12h pour la semaine suivante. Les familles doivent adhérer au règlement de fonctionnement. Les factures sont éditées fin de mois et peuvent être réglées en ligne par carte bleue ou prélèvement, par chèques bancaires, ou chèques CESUS.



Contact accueil périscolaire Léo Lagrange

Tél. 06 71 16 43 21

Mail. alsh.mayenmultien@leolagrange.org

Documents téléchargeables



Cantine - Courrier modalité dossier d'inscription 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/cantine_courrier_dossier_d_inscription_2022-2023.pdf)

PDF
482.05 Ko



Cantine - Règlement de fonctionnement 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/reglement_de_fonctionnement_cantine_2022-2023.pdf)

PDF
1.52 Mo



Cantine - Attestation de non allergie alimentaire 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/attestation_de_non_allergie_alimentaire_2022-2023.pdf)

PDF
302.59 Ko



Cantine - Droit à l'image 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/cantine_droit_a_l_image_2022-2023.pdf)

PDF
477.88 Ko



Cantine - Fiche de renseignement (Elémentaire) 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/fiche_de_renseignements_elementaire_2022-2023.pdf)

PDF
4.69 Ko



Cantine - Fiche de renseignement (Maternelle) 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/fiche_de_renseignements_maternelle_2022-2023.pdf)

PDF
4.69 Ko



Cantine - Fiche sanitaire de liaison 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/fiche_sanitaire_de_liaison_2022-2023.pdf)

PDF
426.94 Ko



Cantine - Soins d'urgence 2022-2023 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/soins_d_urgence_2022-2023.pdf)

PDF
378.67 Ko



Periscolaire - DOSSIER INSCRIPTIONS 2021-2022 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/dossier-inscriptions-2021-2022-periscolaire-.pdf)

PDF
321.18 Ko



Periscolaire - Projet pédagogique - May en Multien 2020-2021 (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/projet-pedagogique-may-en-multien-2020-2021.pdf)

PDF
1.69 Mo



Periscolaire - Reglement interieur PERI May en multien (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/reglement-interieur-peri-may-en-multien-2020.pdf)

PDF
362.97 Ko

LIENS UTILES



SITE DE LA CAF

(<http://www.caf.fr/>)



PAYS DE L'OURCQ - MAISON DES ENFANTS

(<https://www.paysdelourcq.fr/content/enfance-et-petite-enfance>)